

JEUDI 5 FÉVRIER 2026

Pays de Tarare

La Roche passe à l'appli' AgirR 1.0



Hervé Bonnin, Baptiste Février, Magali Prêle, Nelly de Saint-Jean, Christian Lalbertier, Emmanuel Vial le jour du lancement de l'application AgirR. PHOTO MARC SELVINI

Le projet d'application AgirR remonte à un an quand, au sein du Dispositif en habitats diffus (DHD), les éducateurs et les encadrants ont eu une petite idée de génie. Il devenait en effet évident que les adultes en situation de handicap psychique pouvaient être accompagnés grâce aux outils numériques actuels. Ils ont donc voulu développer une application propre à l'association La Roche. Qui en a eu l'idée, peu importe, elle était excellente et Magali Prêle, cheffe de service, l'a immédiatement soutenue ainsi que la direction.

Après quelques séances de *brainstorming* - comprenez de remue-méninges - et un cahier des charges

peaufiné, le développeur s'est mis au travail. Et après plusieurs ajustements, AgirR est venue au monde. Agir comme le verbe et « R » pour Roche. Mardi 27 janvier a marqué le lancement de l'application en présence de Christian Lalbertier, président de cette structure associative, Hervé Bonnin, directeur général, et Emmanuel Vial, directeur du pôle Habitat et vie sociale.

Un premier retour d'expérience prévu dans six mois

Avec cette application, les personnes accompagnées, qui sont toutes en logements particuliers, pourront répondre à beaucoup de leurs préoccupations quotidiennes, signaler leur

ressenti, savoir quelles sont les activités proposées... Entièrement sécurisée, elle reste strictement anonyme et interne à la structure. « Le numérique n'a rien d'évident pour nos adultes. Ils ont des téléphones mais les réseaux sociaux ne sont pas tout, précisent Magali Prêle et Nelly de Saint-Jean, référente de projet avec Baptiste Février.

AgirR mettra les personnes en relation directe avec l'ensemble de la structure. Elle est une aide, avec à la clé, des apprentissages de la vie de tous les jours. « AgirR va évoluer. Un retour d'expérience est prévu dans six mois. L'inclusion passe aussi par le numérique », souligne Christian Lalbertier. ■